

ZINC ANTI-SEIZE Poudre de zinc et composé de vaseline SAFETY DATA SHEET

Section 1- Identification du produit et de l'entreprise

Fabrication / fournisseur: Anti-Seize Technologie

2345 N. 17th Ave. Franklin Park, IL 60131

Téléphone: 847-455-2300

Fax: 847-455-2371 Web: antiseize.com

Téléphone en cas d'urgence, 24 heures: Infotrac @ 1-800-535-5053 (États-Unis et Canada)

1-352-323-3500 (International)

Date: 4 Octobre 2018

Section 2-Identification du danger

Classification SGH (Hazcom 2012):

Non dangereux

Éléments d'étiquetage:

Non dangereux conformément à la norme OSHA Hazard Communication Standard (29CFR 1910.1200).

Phrases de danger:

Aucun

Phrases de précaution:

Aucur

Autres dangers: Aucun

Espace de rangement:

Lorsqu'il n'est pas utilisé, garder le contenant fermé Garder loin des enfants

Élimination: Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

Section 3- Composition / Information sur les ingrédients

CHIMIQUE	CAS NOMBRE	POUR CENT
Zinc	7440-66-6	30-60
Pétrolatum	8027-32-5,8009-03-8	30-60
Oxyde de zinc	1314-13-2	<0.75

L'identité spécifique et / ou le pourcentage exact de composition a été dissimulé comme secret commercial

Section 4 - Premiers soins

Yeux: Rincer les yeux à l'eau en tenant les paupières écartées. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Peau: Laver abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation: Sortir à l'air frais et rester à l'aise pour respirer. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion de grandes quantités, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: L'ingestion provoquera des nausées et des troubles intestinaux. L'inhalation de vapeurs et de vapeurs résultant de la décomposition thermique peut provoquer une irritation des voies respiratoires et une fièvre de fumée accompagnée de symptômes de fièvre et de frissons. Peut causer une légère irritation des yeux et de la peau.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires: Aucun avis médical immédiat requis.

Section 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés et inappropriés: Utiliser de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau, de la mousse, du dioxyde de carbone ou un produit chimique sec.

Dangers particuliers liés au produit chimique: Ce composé ne brûlera pas s'il n'est pas préchauffé. Vous pouvez utiliser un brouillard d'eau pour refroidir les récipients, mais ne pulvérisez pas directement dans les grands récipients contenant des liquides en combustion, car cela pourrait produire de la mousse. De la fumée dense et des émanations toxiques ou nocives peuvent être générées en cas d'incendie. Les produits de décomposition thermique dépendent fortement des conditions de combustion. Des émanations toxiques ou nocives peuvent être générées, dont certaines peuvent être toxiques ou irritantes.

Équipement spécial et précautions spéciales pour les pompiers: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive approuvé par NIOSH et des vêtements de protection complets. Refroidir les conteneurs exposés au feu avec de l'eau.

Section 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Porter un équipement de protection individuelle approprié. Faites preuve de prudence: risque de glisser.

Risques environnementaux: Signaler les déversements et les rejets, le cas échéant, aux autorités compétentes.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: En raison de sa nature visqueuse, ce produit ne devrait ni fuir ni se répandre. Recueillir le liquide répandu avec un matériau absorbant inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination.

Section 7 - Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Éviter le contact avec les yeux. Eviter le contact prolongé avec la peau. Ne pas transférer dans des contenants sans étiquette.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Conserver à l'écart de la chaleur extrême et des flammes nues. Conserver à l'écart des oxydants.

Section 8 - Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

Zinc	non-établi	
Pétrolatum	non-établi	
Oxyde de zinc	2 mg/m3 TWA ACGIH TLV (respirable), 10 mg/m3 STEL (respirable) 15 mg/m3 TWA OSHA PEL (poussière totale), 5 mg/m3 TWA (fraction respirable)	

Contrôles techniques appropriés: Utiliser avec une ventilation par aspiration générale ou locale adéquate pour maintenir les niveaux d'exposition inférieurs aux limites d'exposition. Si le produit est utilisé à des températures élevées, une ventilation par aspiration à la source peut être nécessaire.

Mesures de protection individuelles:

Protection respiratoire: Dans les opérations où les limites d'exposition professionnelle sont dépassées, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH avec cartouches pour particules / à particules organiques ou appareil de protection respiratoire à adduction d'air approprié pour la forme et la concentration des contaminants doit être utilisé. Le choix et l'utilisation des équipements respiratoires doivent être conformes à OSHA 1910.134 et aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection de la peau: Des gants imperméables en caoutchouc ou en nitrile sont recommandés si nécessaire pour éviter un contact prolongé avec la peau.

Protection des yeux: Des lunettes de sécurité ou des lunettes à coques sont recommandées si nécessaire pour éviter le contact avec les yeux.

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Apparence: pâte de couleur grise	Densité de vapeur (air = 1): Non disponible	
Odeur: légère odeur	Gravité spécifique: 1.3	
Seuil olfactif: non établi	Solubilité dans l'eau: non soluble	
pH: non disponible	Coefficient de partage octanol / eau: Non disponible	
Point de fusion: 150F° (65.56°C)	Température d'auto-inflammation: Non disponible	
Point d'ébullition: Non disponible	Température de décomposition: Non disponible	
Point de rupture: 340°F (171° C)	Viscosité: Non disponible	
Taux d'évaporation: Non disponible	Propriétés d'explosion: Non explosif	
Limites d'inflammabilité: LEL: non établi UEL: non établi	Propriétés oxydantes: Non oxydant	
La pression de vapeur: <0.1 kPa@20°C (68°F)	Niveau de protection contre les aérosols: Non applicable	
Contenu en voc: <0.5%	Inflammabilité (solide, gaz): Non disponible	

Section 10 - Stabilité et réactivité

Réactivité: Non réactif dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales de stockage et de manipulation.

Possibilité de réactions dangereuses: Aucune connue

Conditions à éviter: Utiliser avec des produits chimiques fortement oxydants tels que les acides concentrés.

Matières incompatibles: Éviter les agents oxydants puissants et les acides.

Produits de décomposition dangereux: Les produits de décomposition thermique dépendent fortement des conditions de combustion. Des émanations toxiques ou nocives peuvent être générées, dont certaines peuvent être toxiques ou irritantes.

Section 11 - Information toxicologique

Effets potentiels sur la santé:

Yeux: Peut causer une légère irritation.

Peau: Un contact prolongé peut provoquer une irritation et un dessèchement de la peau.

Inhalation: Aucun effet indésirable prévu à la température ambiante. L'inhalation de vapeurs et de vapeurs résultant de la décomposition thermique peut provoquer une irritation des voies respiratoires et une fièvre de fumée accompagnée de symptômes de fièvre et de frissons.

Ingestion: L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et une diarrhée.

Risques chroniques: L'inhalation prolongée de produits de décomposition thermique peut provoquer des lésions pulmonaires.

Statut de cancérogène: Aucun des composants de ce produit n'est répertorié comme cancérogène par l'IARC, le NTP ou l'OSHA.

Valeurs de toxicité aiguë:

Zinc: LD50 de rat oral> 2000 mg / kg, LC50 de rat par inhalation> 5,41 mg / L

Petrolatum: Aucune donnée disponible.

Oxyde de zinc: LD50 de souris par voie orale> 5000 mg / kg, LC50 de rat par inhalation> 1,79 mg / L, LD50 de

peau dermique> 2000 mg / L

Section 12 - Informations écologiques

Ecotoxicity:

Zinc: Cottus bairdii LC50: 0.439 ,g/L/96hr

Oxyde de zinc: Danio rerio LC50: 3.31 mg/L/96h

Persistance et dégradabilité: Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation: Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol: Aucune donnée disponible

Autres effets indésirables: Aucun connu

Le zinc sous forme de poussières métalliques est insoluble, mais son traitement ou son exposition prolongée dans des environnements aquatiques et terrestres peuvent entraîner la libération de zinc sous forme biodisponible.

Section 13 - Considérations relatives à l'élimination

Élimination des déchets: Éliminer de manière responsable. Suivez les directives locales, nationales et fédérales. Ne pas rejeter dans les égouts ou les voies navigables. L'incinération est la méthode d'élimination préférée, bien qu'elle puisse être mise en décharge dans une installation approuvée.

Section 14 - Informations sur le transport

DOT

Désignation exacte d'expédition: Substance dangereuse pour l'environnement, Liquide, N.O.S.

Classe de danger DOT: 9 Numéro : UN 3082 Groupe d'emballage: III

DOT Substance dangereuse: Zinc

IMDG

Désignation exacte d'expédition: Substance dangereuse pour l'environnement, Liquide, N.O.S.

Classe de danger DOT: 9

Numéro : UN 3082 Groupe d'emballage: III

DOT Substance dangereuse: Zinc

ICAO/IATA

Désignation exacte d'expédition: Substance dangereuse pour l'environnement, Liquide, N.O.S.

Classe de danger DOT: 9

Numéro : UN 3082 Groupe d'emballage: III

DOT Substance dangereuse: Zinc

Section 15 - Informations réglementaires

Réglementations sur la sécurité, la santé et l'environnement spécifiques au produit en question.

Substances dangereuses CERCLA (article 103) / RQ: Les rejets supérieurs au RQ de 1 666,67 livres (basé sur le RQ de zinc de 1 000 livres présent entre 30 et 60%) doivent être signalés au Centre national de réponse. Cependant, de nombreux États ont des exigences plus strictes en matière de rapport sur les rejets. Signaler les déversements requis en vertu des réglementations fédérales, provinciales et locales.

Catégorie de risque SARA (311/312): non dangereux

SARA 313: Ce produit contient les produits chimiques suivants réglementés par la section 313 de la SARA titre III: Zinc, 30-60%

EPA TSCA Inventaire: Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

CALIFORNIA PROPOSITION 65: Non

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni le fournisseur susmentionné, ni aucune de ses filiales, n'assume aucune responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans la présente. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans les présentes, nous ne pouvons garantir qu'il s'agit des seuls dangers existants.